

L'indispensable laïcité, pour préserver la Polynésie de l'islam conquérant



Il y a très peu d'années, un iman a déposé une demande d'implantation d'un lieu de prière à Tahiti. De très nombreux Polynésiens, pourtant croyants et pratiquants, se sont émus, se demandant si la chose était recevable, acceptable, inopportune. Tel leader politique signalait que l'hypothèse de l'arrivée d'une nouvelle religion sur nos îles nous obligeait à réfléchir sur nos traditions, nos héritages culturels, notre positionnement au regard du principe de laïcité. Je partage ce point de vue, persuadé que l'actualité nous invite à nous poser quelques questions, afin de ne pas être pris de court, éventuellement bousculés, par la montée d'une nouvelle vague qui pourrait bien recouvrir les plages de nos archipels. La

nature du problème posé interdit toute forme de dogmatisme, appelle à la plus grande vigilance, stimule la réflexion. C'est l'esprit de cette contribution.

Du concept de laïcité

Il n'est pas inutile de rappeler brièvement que « **laïcité** » vient de « **laïc** », et que le vocable « **laos** » désignait « la population », le « vulgaire », le « populo », alors que le « **cléros** » signifiait : ensemble des « **clercs** ». Dans l'antiquité, le « **laïc** » était censé être dans l'ignorance, le « **clerc** » détenait les savoirs. Ce rappel du couple « **laos/cléros** » sert de repère et permet de situer la place des uns et des autres par rapport à la connaissance et à la distribution des rôles dans le fonctionnement des sociétés.

Le « **populo** », du fait de son ignorance, était écarté d'un pouvoir qu'exerçaient ceux qui savaient : les **clercs**. Ainsi s'effectuait le glissement du **savoir** vers le **pouvoir** : celui qui savait gouvernait ; l'ignorant obéissait.

Ce schéma initial nourrira beaucoup plus tard **le concept de laïcité qui choisira de plaider pour la divulgation des savoirs, détenus par les clercs, à l'ensemble du peuple.**

D'autant que l'esprit scientifique progressait, que les connaissances s'émancipaient de la « tutelle » métaphysique. Savants et lettrés étaient de moins en moins des ecclésiastiques et la connaissance ne pouvait donc plus être le fruit des seules approches religieuse ou philosophique. Elle n'était plus subordonnée à un acte de foi. Si la croyance en une vérité révélée (la foi) perdurait, un espace s'ouvrait à l'élaboration d'une vérité scientifique, celle qui « se cherche », s'expérimente et se démontre.

Ainsi, au fil du temps, les **clercs** assumèrent leurs fonctions sur les trois grands axes de la connaissance :

***celui de l'éthique**, où religieux, philosophes et moralistes

sont **en quête du bien** ;

***celui de la science**, où scientifiques et techniciens **cherchent le vrai** ;

***celui de l'esthétique**, où esthètes et artistes **cultivent le beau**.

Cette remise en mémoire, nécessairement schématique, permet de rappeler que la répartition des rôles dans la recherche des savoirs n'a cessé d'évoluer, au fil du temps.

Dans cet espace redessiné, **la laïcité s'est positionnée**, d'emblée, **pour la divulgation des savoirs**, **pour la démarcation entre pouvoir et savoirs**, **pour la démocratisation des pouvoirs exercés exclusivement par les clercs**. On voit comment **la laïcité n'est pas une nouvelle religion**. Elle refuse simplement l'idée que les croyances puissent occulter la recherche des savoirs scientifiques. Elle n'accepte pas, par ailleurs, qu'on freine la divulgation des connaissances et plaide pour la formation, l'éducation, la vulgarisation scientifique.

Ainsi, **il y aurait cléricalisme chaque fois que des clercs, religieux ou laïcs, confisqueraient le pouvoir et mettraient les savoirs « en tutelle »**.

Car l'histoire est ponctuée de cléricalismes divers. Pour illustrer, citons Georges Bernanos, écrivain catholique, qui démasqua celui de son Église au moment de la guerre d'Espagne. N'oublions pas Julien Benda, d'origine juive, qui dénonça, dans « La trahison des clercs », la tendance de ces derniers à sacrifier l'éthique en justifiant des pratiques partisans et politiques. Concernant les États, souvenons-nous de l'URSS, par exemple, qui fut un lieu de trahisons massives de clercs, athées cette fois, qui imposèrent, au nom d'un impératif idéologique, une conception « utilitaire » de l'art, ainsi qu'un certain type de « vérités scientifiques institutionnelles », notamment en matière de génétique.

Mais de nos jours, dira-t-on, pourquoi évoquer ce passé ?

Parce que la laïcité pourrait bien être un outil décisif, pour résoudre certains de nos problèmes actuels.

Des outils, des matériaux, un travail

La **laïcité** constitue en effet un outil efficace, partout où l'on continue de s'opposer aux progrès de la **démocratie**, à la **divulgation des connaissances**, et chaque fois que l'on entretient la **confusion entre les savoirs et le pouvoir**.

***Concernant la démocratie**, et sans inventorier tous les lieux où elle fait défaut, il est impossible de ne pas signaler le plupart des pays du Moyen-Orient, en proie à des violences parfois génocidaires ; d'ignorer les transformations qui s'opèrent en Asie ; d'oublier certains pays d'Europe en quête de souverainetés effectives. Plus près, dans notre République, la vigilance à l'égard de la séparation des pouvoirs, comme marqueur de la démocratie, n'est jamais superflue. Nous pourrions cibler d'autres domaines, en métropole, en Outre-mer, qui mériteraient notre attention. Car la démocratie, pas plus que la souveraineté, n'est ni donnée, ni offerte. Elle est le fruit d'un travail obstiné. Et ceux qui ont pu croire qu'elle était immédiatement présente dans les plis d'un drapeau, dans un hymne national, dans les discours incantatoires, en sont bien revenus. Dans notre « fenua », tout le monde affirme opter pour la démocratie. Le **dire** est-ce vraiment le **faire** ? À voir.

Dans notre paysage politique, chacun peut observer, en effet, que les clientélismes fleurissent encore, d'autant que les proximités familiales, culturelles, cultuelles, sont autant d'incitations à privilégier ses proches. L'exiguïté de notre territoire renforce une tendance lourde à préférer son voisinage. Humainement, on se demande, d'ailleurs, comment il pourrait en être autrement, sauf militer, y compris contre les proches, pour **renoncer à quelques « traditions » locales qui**

illustrent un usage astucieux des communautarismes. Et c'est pourtant le seul chemin qu'il faudrait prendre pour renforcer la démocratie, surtout dans la perspective de la construction d'un État.

Il n'y a sans doute pas le feu à la maison. Pourtant il faut prendre garde à l'espèce de marginalisation de ceux qui ne sont pas d'ici, ou qui reviennent au « pays », jeunes cadres tahitiens qui, après leur temps de formation « ailleurs », sont vaguement boudés, faute de postes budgétaires (?), en raison de choix politiques « exotiques » (?), à cause d'un esprit critique aiguisé par leur exil (?). **Pour l'instant, la méfiance, voire la fermeture aux « autres », en dépit d'une gentillesse évidente et proverbiale, est un fait. Les rôles économique, administratif, politique sont bien répartis, soigneusement transmis en héritage : ces « monopoles » sont dangereux et tenaces.** Il suffit d'observer.

Comment ne pas s'étonner, par exemple, de la quasi-absence d'« expatriés » à l'Assemblée, dans les états-majors des syndicats et des partis, dans les équipes municipales ? Refusent-ils, ces « étrangers », d'apporter leur pierre à l'édifice, alors qu'ils participent à la production des richesses ? Sont-ils volontairement oubliés, parce qu'ils ne maîtriseraient pas le « reo tahiti » ? J'ai peine à le croire car on ne demande pas la maîtrise de l'occitan, de l'alsacien ou du basque, pour être élu à Moissac, Strasbourg ou Bayonne. Il y a peut-être là un problème. À voir.

Dans tous les cas, comment serions-nous laïques si nous fermions les yeux sur d'éventuelles **pratiques discriminatoires** qui en rappelleraient d'autres, **tristes échos d'anciennes pratiques coloniales** ?

***S'agissant de divulgation des savoirs,** se pose le problème central de l'École, de son ouverture à tous les enfants des différentes composantes de la société, de son accessibilité, de sa gratuité, de l'obligation de scolarité. Sur cette base,

résultat d'un consensus et d'une charte, tout est possible et les moyens à mettre en œuvre progressivement, devraient alors faire l'objet de programmes. Signalons, pour mémoire, que tous les candidats aux fonctions électorales ne cessent de **déclarer** prioritaires l'instruction et la formation des jeunes **mais** que **les programmes politiques** traduisant ces intentions louables **frisent l'indigence** ou s'en tiennent à trois ou quatre généralités.

En métropole, il est vrai, le « consensus scolaire » n'a pu aboutir qu'après d'âpres querelles, au tout début du XIX^e siècle. Cette époque fut celle d'une laïcité « de combat », forcément colorée de dogmatisme, notamment du fait d'une **assimilation de la laïcité à l'athéisme, de l'action militante d'une certaine maçonnerie et de la résistance non moins militante de l'école confessionnelle antérieure** qui ne voulait pas, on peut comprendre, être dessaisie de la mission d'instruire et éduquer les enfants de France. Surtout qu'elle instruisait déjà (le lycée Louis Le Grand, œuvre des Jésuites, en porte témoignage). La République prit sa relève pour rendre « **laïque, gratuite et obligatoire** » cette école qui préexistait. Liée à l'ancien régime, l'école « des frères » ne résista guère à la vague d'une République qui l'emporta. Cette dernière eut la sagesse de respecter les consciences, d'admettre quelques dérogations régionales et l'existence d'écoles « libres », sous contrat, ou non.

Ce bref rappel ne rend pas compte de la situation **en Polynésie**, où la séparation de l'Église et de l'État est une frontière peu cadastrée qui, pour l'instant, assure une paix, permettant de naviguer en eau calme. Mais **la venue annoncée d'un certain islam** (celui du **soufisme** ou celui de la **charia** ?) et l'influence naissante **du bouddhisme vont faire bouger les lignes**, surtout si des imams nouveaux venus entendent, en sus de prières respectables, proposer un choix de société qui pourrait bouleverser la nôtre. Imaginons, pour plaisanter, qu'à l'image de l'utilisation de la croix du Christ sur des

bulletins de vote, apparaissent le croissant vert, le triangle maçonnique et l'étoile de David ! Quel pataquès !

En clair, et sans plaisanter cette fois, le choix de **la laïcité, donc de l'exigence de séparation des Églises et de l'État deviendra, dans ce cas, vitale.** N'en doutons pas. Nous serions bien coupables de ne pas y penser, déjà.

J'ajouterai simplement, pour en revenir à **l'école**, qu'elle est, ici, le fruit de l'époque coloniale, qu'elle **se cherche encore**, soucieuse de conserver ses variantes régionales, sans pour autant s'isoler, au risque de se désagréger. Je me risquerai donc à émettre l'avis que si notre prudence en matière pédagogique est louable, **nous utilisons trop peu la liberté d'action que l'Autonomie nous accorde** pour répondre, selon nos spécificités, aux besoins qui sont nôtres. La création des Cetaad et des CJA ont prouvé que ces choix régionaux judiciaires ont été d'excellentes initiatives. L'intégration et le développement de l'enseignement des langues locales aussi. Les expérimentations en cours, de même. Sous réserve que la structure d'évaluation des résultats soit autonome par rapport à l'équipe d'expérimentation. À défaut, on voit mal comment celui qui expérimente aurait la distance nécessaire pour apprécier, de manière objective, les résultats obtenus. Comme il serait bon de le faire, d'ailleurs, pour tirer toutes les conséquences... des essais nucléaires. Recherche d'objectivité, dans les deux cas. C'est tout.

Mais, pour en revenir à nos moutons, **nous n'avons pas encore**, en dépit d'initiatives heureuses, **mis en place**, de la petite école à la sortie du secondaire, **une politique conséquente de formation scientifique et d'initiation à la technologie.** Focalisés sur le domaine linguistique, pour des raisons culturelles compréhensibles, nous avons largement négligé ce secteur de la formation d'une jeunesse qui boude encore les filières des sciences et des techniques, alors que le « fenua » est en forte demande. N'attendons pas de la Métropole des directives novatrices : **innovons, dans le cadre**

du texte national d'orientation qui cible, pour l'ensemble du pays, **les apprentissages fondamentaux**, proposés par la droite, heureusement entérinés par la gauche et actualisés en ce moment.

En un mot, ne restons plus en marge **des processus d'élaboration des savoirs scientifiques et techniques**.

Comment des gens se réclamant de la laïcité, quels que soient leurs choix politiques ou religieux, pourraient-ils ignorer cela ?

*Enfin, **à propos de l'exigence de démarcation entre « pouvoirs » et « savoirs »**, indicateur significatif de l'esprit laïc, nous ne sommes pas au bout du chemin.

De longue date, nous l'avons dit, « celui qui savait » exerçait le pouvoir à la place du « laïc », aujourd'hui **élu par le peuple, le plus souvent**. De nos jours, les **énarques**, ces « savants », actualisent cette tradition, occupent les cabinets ministériels, les présidences, d'autant que les prétendants aux « responsabilités politiques » font des promesses telles... qu'ils sont souvent dans l'incapacité de les tenir ! En d'autres termes, le « pouvoir » passe le relai aux gens « de savoir », car les discours électoraux, souvent démagogiques, sont autant d'illusions. Ainsi, **trop de démagogie enfante la technocratie** (le gouvernement par les technocrates). Localement, nous avons bien connu ce phénomène (a-t-il véritablement disparu ?). Les « politiques » (élus par le peuple), gonflaient l'effectif des cabinets (en raison du clientélisme), mais ajoutaient des « conseillers », pour « faire le boulot ». Cette réalité n'est pas une spécificité polynésienne mais nous avons beaucoup donné dans ce travers. Il suffit de lire la presse et de regarder la télé, qui en parlent.

À l'inverse, il est vain de prétendre que les « savants », « les clercs », n'ont rien à faire dans l'exercice des

pouvoirs. Les énarques, égratignés ci-dessus, ainsi que tous les « spécialistes », issus des grandes écoles par exemple, jouent un rôle important à côté des politiques. Ne pas les associer à l'étude des problèmes, avant les décisions, est la meilleure chance de foncer dans le mur. Leur présence est incontournable. **Mais ces clercs peuvent générer du cléricalisme si les représentants élus par le peuple les laissent gouverner à leur place.**

Par contre, une question demeure. Ces clercs sont-ils issus du peuple, promus par « l'ascenseur social » ? Sont-ils les « **héritiers** » des catégories sociales privilégiées ? Concrètement, la démocratie a-t-elle assuré le brassage des couches sociales et ouvert les meilleures formations au plus grand nombre, sans baisser la barre ?

Nous connaissons la réponse. Les enquêtes diverses, dont celle du Pisa, disent que **l'école française élargit les écarts constatés au départ entre les enfants défavorisés et ceux qui ont la chance de naître dans des familles « porteuses » qui peuvent résorber les carences de l'institution. L'Éducation nationale n'assure pas suffisamment la promotion des enfants des plus démunis. Les clercs, laïcs ou non, se cooptent toujours, sauf exceptions.** Ceux qui se réclament de la laïcité peuvent-ils cautionner cela ?

Il est temps de conclure cette courte réflexion sur quelques aspects de la notion de laïcité, en pensant à la construction des autonomies et au perfectionnement de la démocratie, notamment dans les Outre-mer. On comprend mieux, me semble-t-il, que **la laïcité n'a fondamentalement rien à voir avec le mépris des croyances religieuses, même si les circonstances de l'Histoire ont pu dresser les défenseurs de la vérité révélée et de la royauté contre ceux qui plaidaient la cause des vérités scientifiques et de la République.** Si la querelle n'a pas totalement cessé, la pratique de la tolérance, l'évolution des institutions religieuses, la crise des idéologies, les progrès de la connaissance, permettent d'y voir plus clair.

Aujourd'hui, nous avons meilleure conscience des problèmes de fond, des enjeux essentiels, du fait de l'expérience et grâce à des écrits clarificateurs, parmi lesquels ceux d'Alain, de Régis Debré, de Bourdieu, Passeron, Jacques Ellul, Luc Ferry, Finkielraut, Michel Serres, sans oublier cet universitaire défunt, Robert Escarpit, journaliste, qui a très largement inspiré mon propos et à qui j'adresse ce modeste hommage posthume pour m'avoir donné à découvrir, il y a longtemps, « École laïque = école du peuple ».

Pierre Dargelos, Instituteur, puis Inspecteur de l'Éducation nationale